

NOUVEAU

DANS
CERTAINES
ÉCOLES
LES ÉLÈVES
CHOISSISSENT
LEURS
NOTES

Musique
à l'école

Forfait 1 an de musique

sacem

LE FORFAIT QUI VOUS SIMPLIFIE LA VIE

OFFREZ À VOTRE ÉCOLE L'ACCÈS À LA MUSIQUE POUR TOUTE L'ANNÉE!

LA MUSIQUE EST UN FORMIDABLE LEVIER
D'ÉPANOUISSEMENT ET D'ÉVEIL.

Qu'elle soit jouée, chantée dans le cadre du **plan chorale**, lors de la **rentrée scolaire**, lors d'une fête de fin d'année, d'une kermesse, diffusée lors des **intercours** (en remplacement des sonneries classiques), dans la cantine, chaque enfant doit pouvoir y accéder en milieu scolaire, péri et parascolaires.

La Sacem vous propose un an de musique pour la sonorisation de vos espaces communs et tous vos événements en musique.*

1

SIMPLICITÉ

Une **déclaration unique** en ligne pour toutes vos diffusions musicales

2

ILLIMITÉ

Autant de **diffusions et d'animations** en musique que vous le souhaitez**

3

BUDGET MAITRISÉ

Un **forfait annuel prédéfini**

À PARTIR
DE

76,78€
TTC***/AN

PAR
ÉTABLISSEMENT

Souscrivez en ligne sur sacem.fr > clients > école

*Les diffusions dans le cadre pédagogique (cours) sont couvertes par une convention entre le ministère de l'Éducation nationale et la Sacem. **Dans la limite d'un budget artistique de 650 € TTC par animation. ***La rémunération équitable due à la Spré s'ajoute lorsque de la musique enregistrée (CD, MP3, streaming...) est utilisée. Plus d'informations sur spre.fr.